

Présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles du Budget Primitif 2026 et du Compte Financier Unique 2025

Les grandes lignes du Budget Primitif 2026 ont été définies lors du rapport d'orientations budgétaires qui a été présenté en conseil municipal le 2 avril 2026.

Au cours de la séance du 24 avril 2026 et après avoir pris acte de la tenue du débat d'orientations budgétaires, le Conseil Municipal est amené à approuver le Compte Financier Unique de l'exercice 2025 et à adopter le Budget Primitif 2026, voté par chapitre.

I - Le Compte Financier Unique 2025

La Ville de Maizières-lès-Metz a mis en place le Compte Financier Unique (CFU) depuis la présentation des comptes de l'exercice 2024.

Ce document présente les résultats comptables de l'exercice et constitue l'arrêté des comptes de la commune. Il est soumis, pour approbation, à l'assemblée délibérante selon un calendrier et des modalités comparables à celles en vigueur pour le compte administratif.

Ce document unique, fusion entre le compte administratif produit par l'ordonnateur et le compte de gestion produit par le comptable public, constitue une mesure de simplification qui permet de favoriser la transparence et la lisibilité de l'information financière, d'améliorer la qualité des comptes et de simplifier les processus administratifs entre l'ordonnateur et le comptable, sans remettre en cause leurs prérogatives respectives, au travers de l'unification du compte administratif et du compte de gestion.

Les réalisations effectives en dépenses et en recettes pour les deux sections sont les suivantes :

a) Section de fonctionnement :

Les crédits ont été ouverts à hauteur de **21 396 871,57 €** en 2025.

Les dépenses de la section de fonctionnement ont été réalisées à hauteur de **14 580 705,95 €**, soit un taux de réalisation de **68,14 %**.

Les recettes de la section de fonctionnement ont été réalisées à hauteur de **15 651 391,73 €**, soit un taux de réalisation de **101,90 %** des crédits ouverts, hors résultat reporté de 2025.

b) Section d'investissement :

Les crédits ont été ouverts à hauteur de **17 335 290,88 €** en 2025. Les dépenses de la section d'investissement ont été réalisées à hauteur de **5 828 823,03 €**.

En dépenses, les restes à réaliser s'élèvent à **343 450,27 €**.

Ils ne tiennent pas compte des engagements non soldés résultants de l'exécution de la Programmation pluriannuelle des investissements, qui font l'objet d'une réinscription sur l'exercice suivant.

Les recettes de la section d'investissement ont été réalisées à hauteur de **6 335 140,46 €**.

Les restes à réaliser de recettes s'élèvent à **4 632 095,00 €**.

Le résultat net global d'exécution se décrit de la manière suivante :

		DETERMINATION DU RESULTAT CUMULE A LA FIN DE L'EXERCICE 2025			
			FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	Total cumulé
RECETTES	TITRES EMIS	A	15 651 391.73 €	6 335 140.46 €	21 986 532.19 €
	RESTES A REALISER	B	0.00 €	4 632 095.00 €	4 632 095.00 €
DEPENSES	MANDATS EMIS	C	14 580 705.95 €	5 828 823.03 €	20 409 528.98 €
	RESTES A REALISER	D	0.00 €	343 450.27 €	343 450.27 €
Différence entre les titres et les mandats	Solde de réalisations de l'exercice (+ou -)	E=A-C	1 070 685.78 €	506 317.43 €	1 577 003.21 €
Résultats antérieurs reportés (+ou -)	Résultats antérieurs reportés (+ou -)	F	6 036 948.57 €	-833 354.68 €	5 203 593.89 €
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent / déficit	E+F	7 107 634.35 €	-327 037.25 €	6 780 597.10 €
Différence entre les restes à réaliser (+/-)	Restes à réaliser (+/-) à reporter à N+1	G = B - D	0.00 €	4 288 644.73 €	4 288 644.73 €
Résultat cumulé	Excédent / déficit	E + F + G	7 107 634.35 €	3 961 607.48 €	11 069 241.83 €

II - Le Budget Primitif 2026

Les équilibres du BP 2026 sont les suivants :

- **Section de fonctionnement : 21 255 502,35 euros**
- **Section d'investissement : 15 543 802,24 euros**

Présentation des principaux indicateurs financiers – BP 2026

	BP 2026
Dépenses réelles de fonctionnement	13 920 994,11 euros
Recettes réelles de fonctionnement, hors résultat reporté	14 137 868,00 euros
Dépenses de gestion courante (hors charges financières charges spécifiques et dotations aux provisions)	13 593 131,00 euros
Intérêts de la dette (article 66111)	315 000,00 euros
Capital de la dette	645 500,00 euros

Les dépenses réelles de fonctionnement se chiffrent à **13 920 994,11 euros**. Parallèlement, les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à **14 137 868,00 euros**.

a) Section de fonctionnement

1. Les dépenses de fonctionnement

L'équilibre de la section s'établit à **21 255 502,35 euros**.

Les dépenses réelles de fonctionnement représentent 13 920 994,11 euros.

Présentation synthétique des dépenses de fonctionnement par domaines d'intervention ou par services – BP 2026 – montant en euros :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	BP 2026
SERVICES ADMINISTRATIFS ET RESSOURCES	8 759 882.00
Rémunérations, formations et indemnités des élus	7 762 930.00
Direction Générale	150 200.00
Moyens Généraux	750 751.00
Informatique (hors remboursement du service commun)	96 001.00
EPANOUISSEMENT ET RAYONNEMENT	1 140 459.00
Service culturel	115 295.00
Conservatoire	25 925.00
Médiathèque	48 679.00
Périscolaire et Extrascolaire	452 270.00
Jeunesse et Sports	24 950.00
Communication	224 830.00
Subventions culturelles et divers	88 510.00
Subventions sports	160 000.00
TECHNIQUE	1 829 874.00
Services techniques et espaces verts	1 829 874.00
PROXIMITE ET POPULATION	13 200.00
Etat-civil - Population	1 500.00
Police Municipale	11 700.00
SOLIDARITE ET AFFAIRES SCOLAIRES	1 157 485.00
Subvention au CCAS	750 000.00

Relais Petite Enfance	12 103.00
Emploi – Prévention - Santé	21 200.00
Affaires scolaires	374 182.00
FINANCES	8 354 602.35
Charge de la dette et autres frais financiers	318 163.11
Fonds de péréquation intercommunal et communal	290 000.00
Contribution aux syndicats intercommunaux	22 000.00
Divers	7 724 439.24
TOTAL DEPENSES	21 255 502.35

2. Les recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement s'établissent à 21 255 502,35 euros au BP 2026.
Les recettes réelles de fonctionnement représentent 14 137 868,00 euros, hors résultat reporté.

Présentation synthétique des recettes de fonctionnement en euros – BP 2026

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	BP 2026
Impôts directs locaux	4 542 432
Compensations fiscales	743 061
AUTRES TAXES	481 638
DOTATIONS	491 530
Dotation forfaitaire	115 000
DSU	190 000
Dotation nationale de péréquation FNGIR	126 230
Droits de place	60 300
DOTATIONS INTERCOMMUNALES	6081635
SUBVENTIONS	598 477
CAF	447 700
Autres participations de l'Etat et FCTVA	79 877
Participations du Département	49 500
Autres participations	21 400
PRODUITS D'EXPLOITATION	1 155 995
Redevance périscolaire	410 000
Redevances à caractère culturel	157 843
Loyers et autres produits de gestion courante	190 327
Autres redevances, ventes et produits du domaine	397 825
ATTENUATION DE CHARGES	40 000
Reprise de provisions	3 100
Opérations d'ordre	10 000.00
Résultat antérieur reporté (R002)	7 107 634.35
TOTAL RECETTES	21 255 502.35

Les dotations intercommunales s'établissent à 6 081 635 euros.

La Dotation Forfaitaire, composante de la DGF, devrait s'établir autour de 115 000 euros et la Dotation de Solidarité Urbaine autour de 190 000 euros.

La prévision issue du produit de la fiscalité directe locale s'établit à 4 542 432 euros.

Un réajustement des taux de fiscalité locale à hauteur de 3,8 % est proposé, représentant un produit supplémentaire estimé à 180 000 euros avec un taux de la taxe foncière bâtie de 32,30 %.

b) **La section d'investissement**

1. Les recettes d'investissement

Les recettes d'investissement sont réparties suivant le tableau ci-dessous :

Présentation synthétique des recettes d'investissement en euros – BP 2026

RECETTES D'INVESTISSEMENT	BP 2026
Restes à réaliser	4 632 095.00
FCTVA	500 000.00
Taxe d'aménagement	95 000.00
Produit des amendes de police	85 000.00
Subventions	21 500.00
Cessions	1 580 000.00
Opération pour compte de tiers	159 115.00
Emprunts	0.00
TOTAL RECETTES REELLES	7 072 710.00
Recettes d'ordre - Virement de la section de fonctionnement	6 234 508.24
Recettes d'ordre - Amortissements	1 100 000.00
Recettes d'ordre - Opérations patrimoniales	1 136 584.00
TOTAL RECETTES D'ORDRE	8 471 092.24
Résultat d'investissement reporté	0
TOTAL RECETTES	15 543 802.24

Les recettes d'investissement sont abondées par un **virement de la section de fonctionnement vers la section d'investissement, marge dégagée de l'autofinancement de la section de fonctionnement de près de 6,2 Millions d'euros.**

Le financement de l'investissement sera réalisé sans recours à l'emprunt cette année.

Le haut niveau de restes à réaliser de recettes affiché (4 632 095 euros) démontre le dynamisme de la Ville dans la recherche de cofinancement de ses projets et participe activement à l'équilibre de la section.

Les dotations aux amortissements (estimées à 1 000 000 euros) constatent la perte de valeur des immobilisations (bâtiments, équipements) par l'usage ou le temps. Elles sont inscrites en charges en section de fonctionnement (compte 68) qui reflètent la dépréciation annuelle des immobilisations. Elles génèrent en contrepartie une recette d'investissement au compte 28,

sans flux de trésorerie, augmentant ainsi la capacité d'autofinancement pour le renouvellement des biens.

En outre, le BP 2026 indique un montant de cessions immobilières élevé, qui s'établit à 1 550 000 euros et qui concerne majoritairement la vente de l'ancienne école maternelle De Lattre et de l'emprise SORELOR au sein de la ZIL Nord.

2. Les dépenses d'investissement

En matière d'investissement, le Budget Primitif 2026 prévoit un niveau d'investissement qui est élevé (**l'équilibre de la section s'établit à 15 543 802,24 euros**).

Présentation synthétique des dépenses d'investissement en euros – BP 2026

Dépenses de l'exercice + restes à réaliser				
Chapitre	Libellé	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
	Dépenses d'investissement	14 070 180.99 €	1 146 584.00 €	15 216 764.99 €
16	Emprunts et dettes assimilées	647 050.00 €		647 050.00 €
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	725 850.56 €		725 850.56 €
204	Subventions d'investissement	261 000.00 €		261 000.00 €
21	Immobilisations corporelles	4 018 457.40 €		4 018 457.40 €
23	Immobilisations en cours	8 258 968.03 €		8 258 968.03 €
45	Opérations pour compte de tiers	158 855.00 €		158 855.00 €
040	Opérations de transferts entre sections	- €	10 000.00 €	10 000.00 €
041	Opérations patrimoniales	- €	1 136 584.00 €	1 136 584.00 €

	Dépenses totales	Résultat reporté	TOTAL SECTION
INVESTISSEMENT	15 216 764.99 €	327 037.25 €	15 543 802.24 €

3. Le Plan Pluriannuel d'Investissement

Pour cet exercice, **la Ville a prévu 19 millions d'euros d'investissement dans son (PPI).**

Le Code Général des Collectivités Territoriales dispose que les dotations budgétaires affectées aux dépenses d'investissement peuvent comprendre des autorisations de programme et crédits de paiement plus couramment rencontrés sous le sigle AP/CP.

Dès lors, les autorisations de programme – AP - sont définies comme la limite supérieure des dépenses pouvant être engagées pour le financement des investissements. Les crédits de paiement – CP – par leur insertion successive aux budgets primitifs de la Ville, constituent la limite supérieure des dépenses pouvant être mandatées durant l'exercice budgétaire pour assurer la couverture des engagements contractés dans le cadre des AP correspondantes. Aussi, l'équilibre budgétaire de la section d'investissement sur l'exercice s'apprécie en tenant compte des seuls CP.

Sur les huit autorisations de programme actuellement ouvertes :

- Deux opérations sont achevées :
 - Aménagement d'un accueil périscolaire et extrascolaire rue Sainte-Marie
 - Construction d'un accueil périscolaire et extrascolaire au Parc Dany Mathieu
Il est donc proposé de clôturer ces deux programmes.
- Six autres opérations demeurent en cours d'exécution, et font l'objet d'une actualisation des montants d'AP et/ou de CP, afin de refléter l'avancement des projets et d'obtenir une exécution budgétaire plus précise.

Aucune nouvelle autorisation de programme n'est soumise à l'approbation de l'Assemblée.

Ainsi, la Ville va porter à près de 19 millions d'euros ses investissements (PPI sur l'ensemble de la période), œuvrant ainsi à améliorer le quotidien des Maiziérois dans de nombreux domaines.

Les autorisations de programmes et crédits de paiements ouverts par opération sont présentés dans le tableau récapitulatif ci-dessous.

Présentation synthétique du Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) – montants en euros.

INTITULE DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME	MONTANT DES AUTORISATIONS DE PROGRAMMES			MONTANT DES CREDITS DE PAIEMENT				
	Montant total des autorisations de programme votées au 05/12/2025	Actualisation des projets	Montant total des autorisations de programme au Projet de BP 2026 voté au 24/04/2026	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 31/12/2025)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2026	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2027	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2028	Restes à financer (exercices 2026 et suivants)
Travaux divers d'aménagement de la voirie	5 000 513.87 €	52 566.93 €	5 053 080.80 €	1 892 341.64 €	2 169 556.76 €	291 182.40 €	700 000.00 €	3 160 739.16 €
Construction d'un groupe scolaire et d'un périscolaire au Val Madera	15 044 730.12 €	0.00 €	15 044 730.12 €	1 360 602.08 €	5 056 497.79 €	5 473 420.00 €	3 154 210.25 €	13 684 128.04 €
Aménagement d'un accueil périscolaire et extra scolaire rue Sainte Marie	2 327 135.13 €	-10 858.96 €	2 316 276.17 €	2 316 276.17 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Construction d'un accueil périscolaire et extra scolaire au Parc Dany Mathieu	2 081 283.53 €	-5 940.60 €	2 075 342.93 €	2 075 342.93 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Réhabilitation du Complexe Sportif Camille Mathieu	3 082 468.01 €	-61 394.59 €	3 021 073.42 €	2 995 486.99 €	25 586.43 €	0.00 €	0.00 €	25 586.43 €
Réaménagement du quartier Kennedy	1 175 831.62 €	-2 384.43 €	1 173 447.19 €	505 149.69 €	622 547.50 €	45 750.00 €	0.00 €	668 297.50 €
Mise en valeur du patrimoine municipal	3 316 739.17 €	505 954.00 €	3 822 693.17 €	2 489 039.96 €	480 628.20 €	500 000.00 €	353 025.01 €	1 333 653.21 €
Travaux d'aménagement, d'entretien et réparation des réseaux d'eaux pluviales	616 496.48 €	0.00 €	616 496.48 €	464 645.78 €	111 850.70 €	40 000.00 €	0.00 €	151 850.70 €
TOTAL	32 645 197.93 €	477 942.35 €	33 123 140.28 €	14 098 885.24 €	8 466 667.38 €	6 350 352.40 €	4 207 235.26 €	19 024 255.04 €